

**Aménagements des infrastructures destinées à la zone du Platon
2^{ème} phase**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet la deuxième étape de l'aménagement des infrastructures du site « Le Platon ».

Cette deuxième phase de travaux porte sur :

- Construction d'une route d'accès avec boucle de rebroussement et pose des services (eaux usées, eaux claires, eau potable, gaz, éclairage public).
- Expropriation et transfert au domaine public de la route d'accès.
- Aménagement de l'espace public.
- Création d'un parking d'une capacité de 120 places sur l'emplacement de la partie du cimetière désaffecté.

Introduction

Concernant le secteur « Platon », à ce jour le Conseil communal a adopté les différents préavis suivants :

- Préavis 723 : Etude d'aménagement de la Zone du Platon
- Préavis 755 : Plan partiel d'affectation (PPA) du Platon
- Préavis 212 foncier : Achat de la parcelle 2129 sise au lieu-dit « Le Platon » à Sainte-Croix, propriété de l'Hoirie Recordon
- Préavis 800 : Aménagements des infrastructures destinées à la zone du Platon - 1^{ère} étape
- Préavis 838 : Construction du 1^{er} bâtiment du Technopôle de Sainte-Croix au lieu-dit « Le Platon » et création de la Fondation du Technopôle.

Lors de la séance du 25 mars 2013 le Conseil communal est également appelé à se prononcer sur les préavis suivants :

- Préavis 916 : Modification du Plan partiel d'affectation « Le Platon »
- Préavis 917 : Vente partielle des biens-fonds n° 2 127 et 2128 sis au lieu-dit « Le Platon » valorisés par une participation au capital-actions de la Société immobilière Reuge SA à Sainte-Croix
- Préavis 918 : présent préavis.

Historique

Le PPA « Le Platon » est entré en vigueur le 21 décembre 2006, une modification de ce plan vous est soumise par le biais du préavis n°916-13.

En 2006, le préavis n° 800-06 portant sur la première étape des travaux d'infrastructures a été approuvé par le Conseil communal. Ce préavis avait pour but la construction de la route d'accès et des services afin de permettre la construction du premier bâtiment. Ces travaux ont été exécutés durant les périodes été - automne 2008 et automne 2009 (finitions et pose des enrobés).

La construction du 1^{er} bâtiment sur le site, faisant suite à l'acceptation du préavis n°838-08, débuta en automne 2008 pour se terminer en été 2009.

Descriptif des travaux – 2^{ème} phase

a) Construction d'une route d'accès avec boucle de rebroussement et pose des services (eaux usées, eaux claires, eau potable, gaz, éclairage public).

Actuellement, la route d'accès et les infrastructures sont réalisées sur une longueur de 80 mètres linéaires (ci-après m'). 35 m' supplémentaires avaient été exécutés pour les services et le terrassement du chemin d'accès afin d'implanter les collecteurs à l'intérieur du domaine public communal.

Les travaux liés à cette 2^{ème} phase consistent à prolonger le chemin d'accès sur une distance de 130 m' et d'y créer une boucle de rebroussement d'une huitantaine de mètres. Les services seront implantés sous la route d'accès et l'éclairage public prolongé.

De plus, une zone « trottoir » sera créée au moyen d'un marquage sur une longueur de 200 m' afin d'assurer un cheminement piétonnier sécuritaire sur le site et de canaliser le flux de personnes.

b) Expropriation et transfert au domaine public de la route d'accès. Aménagement de l'espace public.

Une largeur de 3 mètres, route sous régime d'une dévestiture agricole, est actuellement définie pour le domaine public. Une sur largeur de 6 mètres est prévue afin d'obtenir un gabarit de 9 mètres en domaine public (talus, zone piétonnière et route d'accès).

Une procédure d'expropriation et un transfert au domaine public permettra la mise à jour du cadastre après construction du chemin d'accès. Ceci permettra de détacher d'éventuels et futurs biens-fonds de manière précise et d'éviter ainsi l'inscription de servitudes de passage public auprès du registre foncier.

Afin de corriger le parcellaire, devenu obsolète suite la mise en exécution des travaux liés au plan partiel d'affectation, les parcelles n° 2128 et n° 2129 seront regroupées sous un seul bien-fonds.

Au devant du premier bâtiment existant, une bande d'une largeur de 6 mètres sera exécutée en dur afin de créer une zone de parking supplémentaire, conformément aux dispositions du plan partiel d'affectation. Quant à la zone située entre le futur parking et le premier bâtiment, une surface perméable munie d'une arborisation et d'une place « pique-nique » y sera aménagée.

c) *Création d'un parking d'une capacité de 120 places sur l'emplacement du cimetière désaffecté.*

Conformément à la zone « secteur du stationnement » du plan partiel d'affectation, la création du parking de 120 places sera destiné à couvrir les besoins liés au PPA (cimetière, parc et pôle de développement) ainsi qu'à ceux du quartier (caserne des pompiers, habitations, emplois, gare, église, etc.).

Ce parking d'une surface d'environ 3900 m² pourra également renforcer les zones de parcage hivernal. On relève également que situé à proximité du secteur de la Gare, il pourra offrir une alternative aux usagers du train.

Détails financiers des travaux

a) *Construction d'une route d'accès avec boucle de rebroussement et pose des services (eaux usées, eaux claires, eau potable, gaz, éclairage public).*

Objet	Longueur / surface	Montant TTC (CHF)
Conduite EPOT DN 200	100 m'	35'000. --
Conduite Gaz PE 110	80 m'	22'000. --
Conduite EU PVC 160	80 m'	15'000. --
Conduite EC PVC 200	130 m'	28'000. --
Route, trottoir, EP	180 m'	300'000. --
Frais géométriques	-----	5'000. --
Suivi du chantier	-----	60'000. --
Sous - total		<u>465'000. --</u>

b) *Expropriation et transfert au domaine public de la route d'accès. Aménagement de l'espace public.*

Objet	Longueur / surface	Montant TTC (CHF)
Expropriation (enquête + mutation)	-----	25'000. --
Zone place de parc	240 m ²	35'000. --
Place entrée du site	500 m ²	50'000. --
Suivi du chantier	-----	10'000. --
Sous - total		<u>120'000. --</u>

c) *Création d'un parking d'une capacité de 120 places sur l'emplacement du cimetière désaffecté.*

Objet	Longueur / surface	Montant TTC (CHF)
Parking + éclairage	3900 m ²	475'000. --
Arborisation	Env. 20 plantes	30'000. --
Clôture + haie	130 m'	60'000. --
Frais géométriques + enquête	-----	15'000. --
Signalisation	Env. 15 panneaux	12'000. --
Suivi du chantier	-----	73'000. --
Sous - total		<u>665'000. --</u>

Récapitulatif des coûts :

Phases	Montant TTC (CHF)
a	465'000. --
b	120'000. --
c	665'000. --
Total	<u>1'250'000. --</u>

CONCLUSION

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa Commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

- **d'autoriser** la Municipalité à entreprendre les aménagements des infrastructures destinées à la zone du Platon – 2^{ème} phase;
- **d'accorder** le crédit nécessaire de **Chf 1'250'000.--**. Le compte 9141.918 est ouvert au bilan à cet effet ;
- **de financer** ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment;
- **d'amortir** cet investissement après déduction des subsides, par les comptes d'amortissements de l'urbanisme 300.3011, des routes 430.3011, de l'éclairage public 431.3311, de l'épuration 465.3011, de l'eau 810.3311 et du gaz 830.3311 – sur une période maximum de 15 ans, la première fois au budget 2015.
- L'influence sur le budget sera de l'ordre de Chf 113'700.-- la première année en tenant compte des intérêts (2,5 %) et de l'amortissement du prêt. Réparti sur les 15 années, le coût représente Chf 100'200.-- avec une annuité constante.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

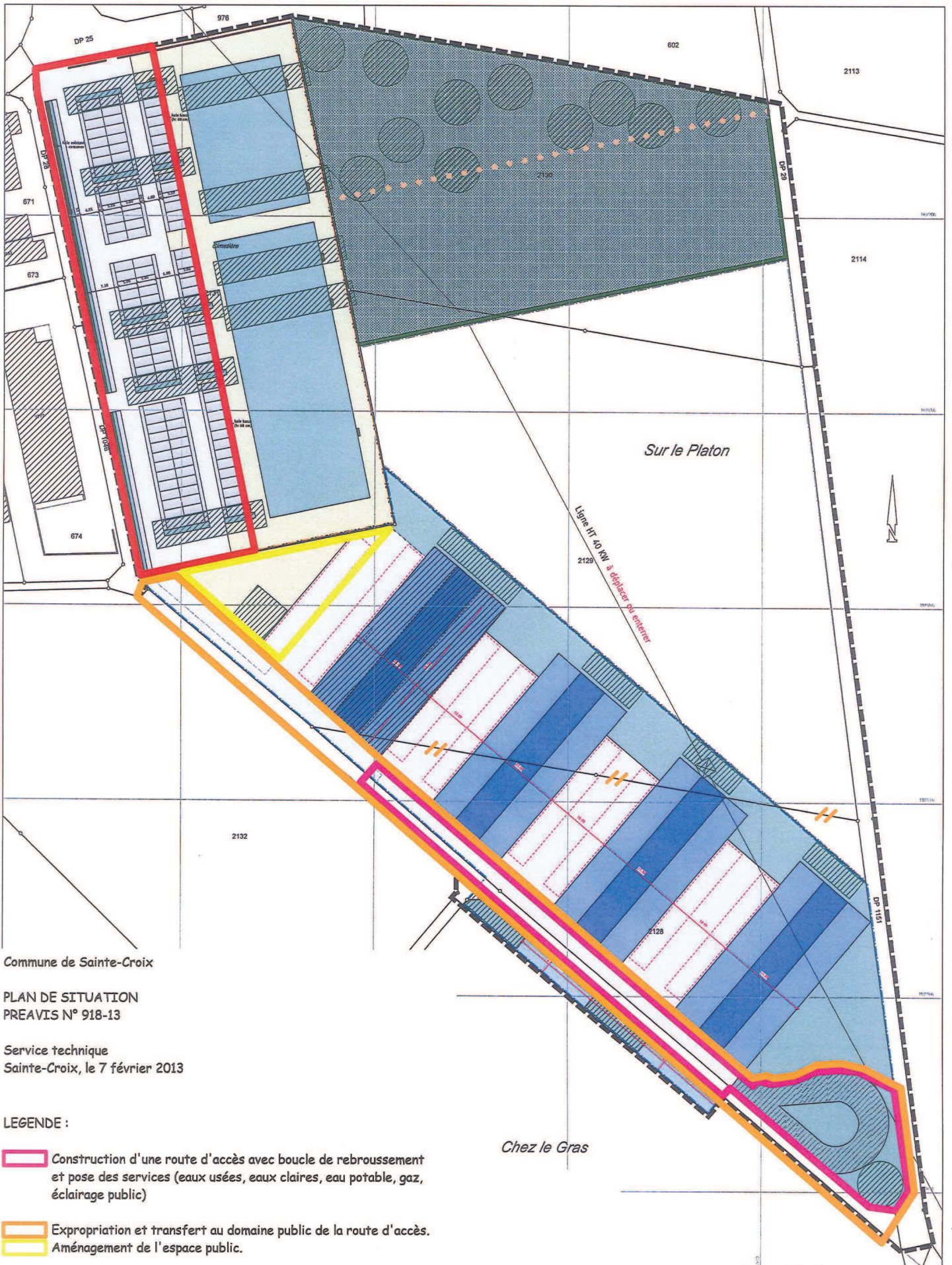
Le Secrétaire :

F. THEVENAZ

M. STAFFONI

Annexe : plan de situation

Délégués municipaux : M.M. Philippe Duvoisin et Cédric Roten, Municipaux







Commune de Sainte-Croix

**PLAN DE SITUATION
PREAVIS N° 918-13**

Service technique
Sainte-Croix, le 7 février 2013

LEGENDE :

-  Construction d'une route d'accès avec boucle de rebroussement et pose des services (eaux usées, eaux claires, eau potable, gaz, éclairage public)
-  Expropriation et transfert au domaine public de la route d'accès.
-  Aménagement de l'espace public.
-  Création d'un parking d'une capacité de 120 places sur l'emplacement du cimetière désaffecté.

Plan non-officiel
Nous déclinons toute responsabilité quant à l'exactitude des données